



# GROUPE CHIROPTERES CENTRE-VAL DE LOIRE

Mail : [accueil@chauves-souris-centre.fr](mailto:accueil@chauves-souris-centre.fr)

<http://chauves-souris-centre.fr/>

## Enquête publique concernant le projet du parc éolien Grand Communal sur la commune de Luant

### Avis du Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire (GCCVL)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire (GCCVL) est une association de protection de la nature spécialisée sur l'étude et la protection des populations de chauves-souris en région Centre-Val de Loire. Notre association travaille depuis plusieurs années avec la FEE (Fédération Energie Eolien) et la DREAL pour trouver des solutions pour préserver ces populations d'espèces sensibles et protégées via la recrudescence de projet de parcs éoliens en région et tenter de lier l'enjeu tout à fait louable de réduire l'effet de serre responsable du réchauffement climatique via des projets d'exploitation d'énergies renouvelables.

Depuis 2015, des premiers accords (lignes directrices) ont été signés pour mieux considérer les populations de chauves-souris à l'échelle régionale. Suite à une volonté commune, un accord pour réduire l'impact des aérogénérateurs sur les populations migratrices mais également sur les populations estivales de noctules est actuellement en discussion (pour validation prochaine). En effet, la région Centre-Val de Loire possède une responsabilité majeure pour la conservation de la Noctule commune, en abritant une part significative des colonies de reproduction et en constituant un axe majeur de migration pour les noctules. Ces échanges n'ont pas encore abouti car plusieurs points sont pour nous acceptables mais d'autres semblent encore à débattre. Le refus de la FEE d'accepter le principe de zones d'exclusions à proximité de colonies remarquables de noctules ne nous satisfait aucunement. Il est ici question d'assurer sur le long terme le bon état de conservation de ces espèces fortement menacées, notamment par l'éolien, et, pour notre réseau d'experts, la seule manière d'une protection efficace et concrète est de ne pas avoir de parcs éoliens à proximité des bastions régionaux de ces espèces (comme c'est le cas à Luant). Il nous apparaîtrait moins dommageable pour cette biodiversité d'avoir une massification des parcs sur les zones à faibles enjeux plutôt qu'une dispersion sur tout le territoire, d'où nos propositions de cartographie sélective. A notre sens, la responsabilité du bon état de conservation sur le long terme de ces populations incombe aux développeurs éoliens et aux instances publiques et doit être prise par un engagement sincère et conscient. Cette cartographie a permis de mettre en évidence plusieurs secteurs à très forts enjeux et l'un des plus importants concerne tout le territoire de la Brenne !

**Ce projet éolien va en l'encontre des volontés communes des lignes directrices en cours de discussion et risque de rendre stérile nos prochains échanges.** Nous émettons donc un **avis tout à fait défavorable** à ce projet et demandons le rejet de ce projet.

Une des plus importantes colonies de Noctules communes, espèce emblématique du Centre-Val de Loire qui abrite les plus fortes densités nationales de cette espèce, est suivie par les réseaux de spécialistes depuis plusieurs années. Elle regroupe plusieurs centaines de femelles en reproduction. Ce site unique est à seulement deux kilomètres du projet de parc éolien. Les mesures de bridages/réduction ne pourront jamais protéger efficacement des espèces qui sont connues pour avoir un territoire de chasse d'une dizaine de kilomètres de rayon pour les chauves-souris sédentaires, sans parler des populations au comportement migrateur. Il est à noter que, depuis 2019, des études sur la Noctule commune ont permis de mettre en évidence un vaste réseau d'arbres gîtes occupés par cette espèce. Au vu du territoire étudié, il semble évident que ces découvertes ne représentent qu'un faible aperçu des populations présentes ici, la Brenne est indéniablement un des territoires possédant une des plus importantes populations de Noctules communes au niveau national.



# GROUPE CHIROPTÈRES CENTRE-VAL DE LOIRE

Mail : [accueil@chauves-souris-centre.fr](mailto:accueil@chauves-souris-centre.fr)

<http://chauves-souris-centre.fr/>

Rappelons aussi, que la DREAL nous a présenté les résultats des suivis mortalités réalisés en région. Ces résultats ont permis de mettre en évidence que la Noctule commune est très régulièrement trouvée morte au pied des éoliennes et dans une telle proportion que la région Centre-Val de Loire est à ce jour la région de France la plus mortifère pour cette espèce. La Noctule de Leisler, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Nathusius ne sont pas en reste non plus au vu du nombre de cadavres déjà trouvés au sol en région.

De ce fait, nous nous étonnons **qu'aucune dérogation "espèces protégées" n'ai été prévue par le développeur au vu du risque élevé que le projet comporte pour les espèces protégées présentes à proximité directe du projet.**

Un tel projet de parc éolien dans un des milieux les plus sensibles pour les chauves-souris de haut vol, et plus particulièrement pour les Noctules communes de la région Centre-Val de Loire, est consternant. De surcroît, la zone choisie pour le projet se situe dans l'Indre, au sein du Parc régional de la Brenne, dans un site classé RAMSAR connu pour être d'importance nationale pour la migration des oiseaux mais également des chauves-souris. De plus, à proximité directe d'un site Natura 2000...

Dans l'étude d'impact les enjeux sont **systematiquement minorés et sous-estimés, et elle n'est plus du tout d'actualité car elle date de 2016. Depuis, les connaissances locales sur les populations de chauves-souris mais également des oiseaux ont considérablement évolué.** Sachant que la commune de Luant a bénéficié d'un inventaire de la biodiversité en 2022 réalisé par Indre Nature dans le cadre de l'ABC de Châteauroux Métropole.

En complément, des regroupements de Pipistrelles de Nathusius en période automnale sont observés chaque année en Brenne avec des places de chants et des accouplements, confirmant l'importance de ce territoire pour la migration et le brassage génétique de cette espèce également très impactée par les pales des éoliennes. Nous pouvons également parler de la présence à proximité directe du projet de nids occupés par le Balbuzard pêcheur, la Cigogne noire et le Pygargue à queue blanche, également très impactés par ces machines.

La démarche "éviter, réduire, compenser" n'a pas été appliquée comme il se doit car au vu des enjeux locaux liés à la biodiversité, il semble flagrant que l'évitement est la plus sage des décisions.

Si ce projet venait tout de même à voir le jour, il est évident que le GCCVL portera cette affaire au contentieux avec la mise en place d'un collectif d'associations de protection de l'environnement se portant partie civile.

Une fois de plus on mesure l'urgence de définir des zones d'exclusion pour les aérogénérateurs en région Centre Val de Loire quand les enjeux environnementaux sont clairement définis comme exceptionnels. Cette zone de Brenne en est une, elle doit le rester.

Le Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire

